

Strasbourg, le 14 avril 2023

Collectivité européenne d'Alsace – Territoire Nord Alsace : les principales décisions de la commission permanente

Les conseillers d'Alsace se sont réunis ce jeudi 13 avril en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Cette séance a notamment permis aux élus de réaffirmer leur soutien aux acteurs culturels du Nord Alsace.

Pour encourager la création, la diffusion et les pratiques artistiques dans le nord de l'Alsace et, sur proposition des conseillers d'Alsace du territoire, les élus ont décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 25 920 € à la Fédération Réseau Jack pour la mise en œuvre des actions culturelles du Centre de Ressources des Musiques Actuelles basé à Haguenau
- 10 000 € à l'association sur les Sentiers du Théâtre pour la mise en œuvre d'actions culturelles en 2023 sur le périmètre de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
- 35 000 € pour la 31ème édition du festival de l'humour des notes organisé par le Relais culturel de la Région de Haguenau.
- 256 760 € aux 6 Relais culturels du territoire pour les actions culturelles portées en 2023 par la Nef à Wissembourg, La Saline de Soultz-Sous-Forêts, le Relais Culturel de la Région de Haguenau, la MAC de Bischwiller, La Castine à Reichshoffen et le Moulin 9 de Niederbronn-les-Bains.

Contact presse :

Sylvie Mertz

Collectivité européenne d'Alsace

Tél : 06 87 20 94 11

sylvie.mertz@alsace.eu